

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT FLUVESTRE DE LA SEILLE NAVIGABLE

2015-2020

RAPPORT D'EVALUATION

SOMMAIRE

Avant-Propos

1

Rappel du contexte

2

Gouvernance du contrat

3

Synthèse des enjeux du contrat

4

Synthèse des principales actions réalisées

5

Difficultés rencontrées et pistes d'amélioration

18

Quelles perspectives d'actions pour le futur contrat

20

TAUX DE
REALISATION

50%

TOTAL GLOBAL
REALISE

3 074 546 €

MONTANT
ATTRIBUE PAR LE
CRBF

760 358 €



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

AVANT-PROPOS

CE QU'IL FAUT RETENIR DU TOURISME FLUVIAL

Le tourisme fluvial est une composante moderne de l'activité touristique dont l'eau et les milieux sont des éléments importants qui conditionnent son développement.

Il englobe toutes les activités pratiquées sur l'eau. On parle de tourisme fluvestre au regard d'une forte mixité des pratiques sur et au bord de l'eau. Il intègre la plaisance, les activités nautiques et la pêche, la découverte du patrimoine, la visite de sites à proximité de la voie d'eau, les loisirs sportifs ainsi que les activités et les animations situées sur les berges.



POURQUOI UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT FLUVESTRE ?

Afin de valoriser et de développer les canaux et rivières où se pratiquent de nombreuses activités aux retombées économiques importantes pour le territoire, le conseil régional de Bourgogne a adopté en septembre 2012, une stratégie de valorisation touristique des canaux et rivières de Bourgogne. Dans ce cadre, il est proposé aux territoires traversés par une voie navigable un dispositif : **le contrat de canal ou contrat de développement fluvestre**. D'une durée de 5 ans, le programme d'actions approuvé par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne vise à soutenir les projets d'investissements de nature à :

- ✓ Créer, moderniser et aménager les ports de plaisance et haltes nautiques en vue d'un maillage géographique cohérent,
- ✓ Soutenir le développement de nouveaux services et activités sur et autour de la Seille navigable,
- ✓ Valoriser le patrimoine immobilier situé sur le domaine public fluvial tout en apportant une réponse aux attentes de la clientèle itinérante et locale,
- ✓ Soutenir les initiatives visant à mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural,
- ✓ Favoriser l'implantation et le développement de professionnels de la plaisance (réparation, hivernage, location, ...) et accompagner les projets de développement et d'installation des professionnels d'activités nautiques,
- ✓ Informer de manière homogène et régulière sur l'ensemble de la voie d'eau (signalétique touristique, équipements permettant la couverture et la diffusion numérique sur tout le linéaire, ...).

OBJECTIFS ET PIÈCES DU RAPPORT D'ÉVALUATION

L'établissement d'un rapport d'évaluation du contrat fait partie des exigences prescrites dans la convention de partenariat signée avec le Conseil Régional.

Cette évaluation a pour but de :

- ✓ Dresser un bilan technique et financier des projets réalisés,
- ✓ Mesurer l'adéquation des résultats des actions réalisées avec les objectifs initiaux du contrat et au regard des axes de la stratégie régionale de valorisation touristique des canaux et rivières navigables de Bourgogne,
- ✓ Etablir des perspectives d'actions pour la suite du contrat.

Pour une meilleure restitution des résultats obtenus, ce rapport comprendra :

- ✓ La fiche de présentation du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et le périmètre concerné par le programme d'actions,
- ✓ La fiche de synthèse du dispositif,
- ✓ La note de synthèse relative aux perspectives d'actions à envisager pour le futur contrat de développement fluvestre.

RAPPEL DU CONTEXTE

DATES CLES DE L'ELABORATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT FLUVESTRE SUR LA SEILLE NAVIGABLE

2012

• Lancement de l'étude sur la valorisation touristique de la Seille et proposition d'une stratégie de valorisation en 3 axes

2013

• Prise d'une délibération approuvant l'engagement du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne dans une démarche de Contrat de Développement Fluvestre

2014

• Recrutement d'un chargé de mission pour l'élaboration et l'animation du dispositif ; délibération des 16 communes riveraines de la Seille pour désigner le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne chef de file pour porter le contrat

2015

• Lancement de la concertation auprès des acteurs concernés, validation du programme d'actions par les membres du Comité Syndical et signature du contrat

FICHE DE PRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

LES 16 COMMUNES CONCERNEES PAR LE PROGRAMME D' ACTIONS



Nom : Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (SMBB)
Adresse : M.I.F.E - 4 Promenade des Cordeliers - 71500 LOUHANS
Téléphone : 03 85 75 15 59
Courriel : paysbresse@smbb71.fr
Site web : www.pays-bresse-bourguignonne.com

Le projet de contrat de développement fluvestre concerne la partie navigable de la Seille (**39km**), allant de Louhans à La Truchère, lieu d'embouchure avec la Saône. Avec **16 communes traversées**, la basse vallée de la Seille est incluse dans le réseau européen des sites naturels protégés NATURA 2000 dont le principal **objectif est la préservation de la biodiversité**.

En termes d'équipements, la Seille est dotée de 4 barrages éclusés et de 5 haltes nautiques.

GOUVERNANCE DU CONTRAT

LE ROLE DES SIGNATAIRES DU CONTRAT

Le Contrat de Développement Fluvestre de la Seille navigable a été signé le 30 novembre 2015 avec le Conseil Régional de Bourgogne, Voies Navigables de France et le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne, structure porteuse de ce dispositif proposé par la Région. Pour mener à bien ce projet de partenariat, chaque signataire a, selon ses compétences et champs d'intervention, un rôle bien défini à jouer :

Le conseil régional de Bourgogne en tant que chef de file de la stratégie de valorisation touristique des canaux et rivières navigables de Bourgogne et partenaire financier,

Voies Navigables de France (VNF) en tant que gestionnaire de l'infrastructure de la Seille et du domaine public fluvial,

Le syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, en tant que coordinateur, animateur (garant de la mise en oeuvre du contrat de développement fluvestre, de son suivi et de son évaluation) et « porte d'entrée » des porteurs de projets.

En plus de ces compétences spécifiques et complémentaires, on note également des échanges réguliers avec la Directrice de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne, la chargée de mission de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs en charge du site NATURA 2000 « Basse vallée de la Seille », la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Saône-et-Loire (service biodiversité), VNF et la Direction Tourisme et Canaux de la Région.

COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI DU CONTRAT

Composition du Comité de suivi	Présent ou représenté au comité de suivi			
	N°1	N°2	N°3	N°4
Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (membres du bureau)	OUI	OUI	OUI	OUI
1 représentant socio-professionnel (Pierre PEYRET - CRTF)	NON	NON	NON	NON
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (Direction Tourisme et canaux)	OUI	OUI	OUI	OUI
Direction Territoriale Centre Bourgogne de Voies Navigables de France ou de son représentant	OUI	OUI	OUI	NON
DDT 71 - Responsable ou représentant de l'unité Politiques de l'environnement	NON	NON	NON	NON
Représentant de l'Etat (la sous-préfecture de Louhans)	NON	NON	NON	OUI
Conseil Départemental de Saône-et-Loire (Agents)	OUI	NON	OUI	NON
L'EPTB Saône et Doubs au titre de Natura 2000	OUI	OUI	NON	OUI
Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne	OUI	OUI	OUI	OUI
Le Président du Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne	OUI	OUI	NON	OUI
Référent CODEV pour le suivi du contrat de développement Fluvestre	NON	OUI	OUI	OUI
Représentants des Communautés de communes riveraines de la Seille navigable	OUI	OUI	OUI	OUI
Représentants des 16 communes riveraines de la Seille navigable	OUI	OUI	OUI	OUI
Agence de Développement Touristique et de Promotion du Territoire de Saône-et-Loire	NON	NON	NON	NON
Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique	NON	NON	OUI	OUI
Syndicats de rivière	NON	NON	OUI	NON
1 représentant d'associations (Canoë Kayak Club de Louhans)	OUI	OUI	NON	NON

SYNTHESE DES ENJEUX DU CONTRAT

OBJECTIFS RECHERCHES

Pour la période **2015-2020**, l'ambition de ce premier contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable est avant tout de **conforter l'éco-destination sur cette voie d'eau, de valoriser et de préserver son patrimoine** naturel et architectural.

Le renforcement de l'attractivité à la journée passe par le **développement de nouvelles activités le long du linéaire** (mobilités douces, activités de loisirs...). Des aires de services et le développement d'une **signalétique unifiée** en bord de Seille sont d'autres projets jugés prioritaires. Ces aménagements ont pour objectifs d'apporter de **nouveaux services** à la clientèle touristique et locale et de **favoriser les retombées économiques** sur le territoire.

La mise en place d'un **plan marketing propre à la Seille**, que ce soit par la **création d'un plan de communication mais également de produits touristiques**, est également prévue. Ces actions seront portées principalement par l'office de tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne en lien avec la **stratégie régionale développée par le comité régional du tourisme** en matière de communication et dans le cadre de la marque « Bourgogne rivages ».

SYNTHESE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RETENUE PAR AXE

Axe 1 :
Conforter l'éco-destination sur la Seille navigable

Assurer la sécurité sur et en bord de Seille

Promouvoir l'éco-tourisme sur la Seille

Axe 2 :
Mettre en place une politique d'accueil, d'activités et de services

Renforcer l'attractivité à la journée

Développer des infrastructures de services

Développer une signalétique unifiée

Développer les hébergements touristiques

Développer un axe d'itinérance avec les territoires voisins

Axe 3 :
Assurer une promotion et une mise en marché spécifique

Créer un plan marketing propre à la Seille

Adapter les outils marketing de l'OT

Créer des produits touristiques sur et autour de la Seille

SYNTHESE DES PRINCIPALES ACTIONS REALISEES

Dans cette partie du rapport, il s'agira ici de dresser un **bilan qualitatif et quantitatif** de l'ensemble des actions réalisées par an. Pour chacune des opérations qui a pu aboutir, les **objectifs recherchés seront rappelés** et les **résultats obtenus seront analysés** pour déterminer (si possible) leurs **impacts réels** sur le développement économique du tourisme fluvial. Ainsi, ce travail d'analyse nous permettra de savoir si les actions mises en œuvre **répondent bien aux orientations de la stratégie régionale** de valorisation touristique des canaux et rivières navigables de Bourgogne.

Pour ce faire, nous allons nous appuyer à la fois sur les bilans présentés lors des comités de suivi annuel du contrat et les entretiens physiques et téléphoniques menés en collaboration avec les porteurs de projet.

BILAN DES ACTIONS REALISEES SUR LA PERIODE 2015 / 2016

CHIFFRES CLES

25%
Des projets
engagés

6
Projets
réalisés

La
Région :
113703€
attribués

Entre 2015 et 2016, **25% des projets inscrits dans le programme d'actions du contrat de développement fluvestre ont été engagés** dont **6** ont été entièrement réalisés. Ceux qui ont pu bénéficier des aides de la Région sont présentés ci-dessous sous la forme de « **fiches projets** ».

Aménagement d'un ponton flottant à Branges

**Maître
d'ouvrage :**
**Commune de
Branges**

- **Date de réalisation :** 2015
- **Coût total du projet :** 53 850 €
- **Subvention conseil régional :**
21 540 €



Objectifs recherchés

Initié par les élus, ce projet émane d'une opération globale de réaménagement du bourg. En effet, plusieurs travaux sont réalisés en 2015 : construction de nouveaux commerces, installation d'un deuxième ponton flottant avec stationnement gratuit pour les bateaux des plaisanciers et fleurissement des abords. **L'enjeu principal** de la création de ces nouveaux services est de **renforcer l'attractivité économique et touristique** de la commune.

Résultats obtenus

Cinq ans après sa mise en service, les élus estiment que le bilan est satisfaisant. Ce service nouvellement créé répond bien aux attentes du tourisme fluvestre et de l'activité locale :

- Maintien du tissu économique et valorisation des produits et savoir-faire locaux,
- Développement de nouvelles activités et notamment des sentiers pédestres reliant la Seille des principaux sites à visiter.

Création d'un lieu de restauration sur le port de Louhans

**Maître
d'ouvrage :**
**EI « L'Ecluse
Restaurant »**

- **Date de réalisation : 2015**
- **Coût total du projet : 35 100 €**
- **Subvention conseil régional : 13 400 €**



Objectifs recherchés

Après une expérience réussie à la Maison éclusière de Sornay, la gérante de l'entreprise Individuelle « L'Ecluse restaurant » s'est engagée dans la création d'un second lieu de restauration sur la Seille. Son choix s'est porté sur un bâtiment inoccupé à Louhans, à proximité immédiate de la halte nautique et de l'aire de stationnement des camping-cars. Son objectif : **étendre son offre de restauration à destination des touristes de passage.**

Résultats obtenus

Ouverte entre avril et septembre, la brasserie du port bénéficie de plusieurs atouts : cadre naturel idéal pour l'itinérance et la détente, accès pour les personnes à mobilité réduite et une offre de services diversifiée (menus avec produits locaux, un service bar et glacier et journaux en langues étrangères). Ainsi, **ce projet répond aux attentes des touristes et est en cohérence avec la stratégie régionale** de valorisation touristiques retenue.

Automatisation des fluides au port et aire de camping-cars de Louhans

**Maître
d'ouvrage :**
**Ville de
Louhans**

- **Date de réalisation : 2016**
- **Coût total du projet : 41 700 €**
- **Subvention conseil régional : 16 680 €**



Objectifs recherchés

C'est pour apporter des réponses concrètes aux différentes problématiques rencontrées au niveau du port et de l'aire de camping-car et plus particulièrement les problèmes que pose la fermeture du site et des services en basse saison (d'octobre à avril) et les nombreux abus et gaspillages d'eau constatés de la part des personnes extérieures au site que la ville de Louhans a mis en œuvre ce projet. Objectifs : **agir pour le développement durable** en luttant contre le gaspillage d'eau et d'énergie et **renforcer l'attractivité touristique** en élargissant l'offre de services et en améliorant les conditions d'accueil des plaisanciers.

Résultats obtenus

La concrétisation de ce projet a permis d'une part de **proposer toute l'année le stationnement sécurisé** des bateaux et camping-cars, **la vidange ou la recharge en eau** pour les camping-cars et le branchement électrique pour les bateaux. D'autre part, la mise en place de bornes de service nautique à jetons ou à clés électroniques permet à la clientèle de passage **de bénéficier de tous les services** quelle que soit l'heure à laquelle ils arrivent sur la halte nautique. Par conséquent, cet équipement **contribue à une meilleure gestion des ressources** (eau et électricité) **et à développer l'attractivité touristique** du port en très basse saison.

Aménagement du bureau de l'Office du Tourisme à Cuisery avec un espace « Seille »

**Maître
d'ouvrage :**
Office du
Tourisme

- Date de réalisation : 2016
- Coût total du projet : 12 000 €
- Subvention conseil régional : 4 800 €



Objectifs recherchés

Cette opération s'intègre dans un projet plus global qui vise à créer une liaison entre le camping, la halte nautique et le centre du village. L'objectif étant de répondre aux exigences de la clientèle en matière **de qualité d'accueil** et **mettre en avant** toutes les **offres** d'activités et de services sur et autour de la Seille.

Résultats obtenus

Aujourd'hui, ce site est devenu une vitrine incontestable pour la valorisation des produits propres à la Seille navigable. En effet, en plus des plaisanciers qui s'arrêtent à la halte nautique, la commune de Cuisery accueille plus de **10 000 visiteurs** par an grâce à ses atouts touristiques (animations autour du livre et le centre Eden).

Aménagement d'un kiosque en bois pour le « Potiquet Jolly »

**Maître
d'ouvrage :**
Ville de
Louhans

- Date de réalisation : 2015
- Coût total du projet : 6 110 €
- Subvention conseil régional : 2 389 €



Objectifs recherchés

C'est pour répondre à un besoin de la société d'Alain Jolly qui propose des visites de la Seille à bord d'un bateau de croisière que la ville de Louhans a construit ce kiosque. Objectif : mettre à disposition de ladite société d'un **espace dédié** servant de vitrine **pour renforcer son activité**.

Résultats obtenus

Près de **20 000** touristes ont pu bénéficier de cette offre de services entre 2016, année de reprise de la société par « Les Marins d'eau douce », et 2019, année d'arrêt des croisières sur la Seille. Cependant, il est difficile de corréler ce bon résultat avec l'installation du kiosque, lequel a été très peu utilisé ces deux dernières saisons (exigu et très peu visible).

L'année 2016 c'était aussi :

- Création d'un **mini-site dédié sur le site Internet** de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse Bourguignonne (www.bresse-bourguignonne.com/la-seille/html) : il permet entre autres de retrouver l'ensemble des activités de loisirs, sites de visites, hébergements, restaurants, produits du terroir à proximité de la Seille navigable.
- Une implication multi-partenaire :
 - ✓ **Présentation du contrat** de développement fluvestre à **VNF et Lycée horticole** de Tournus dans le cadre d'une étude spécifique sur la Bresse,
 - ✓ Participation à des réunions de travail pour le suivi des projets, réalisation d'une **mission d'AMO** concernant le projet d'aménagement d'un itinéraire cyclo-pédestre et des échanges permanents avec porteurs de projets et institutionnels.

CHIFFRES CLES

30%
Des projets
engagés

14
Projets
réalisés

La
Région :
222 135€
attribués

Entre 2015 et 2017, **30% des projets inscrits dans le programme d'actions du contrat de développement fluvestre ont été engagés** dont **13 (total cumulé)** ont été entièrement réalisés. Ceux qui ont pu bénéficier des aides de la Région sont présentés ci-dessous sous la forme de « **fiches projets** ».

Aménagement aire de stationnement halte nautique à La Truchère

Maître
d'ouvrage :
CC du
Tournugeois

- Date de réalisation : 2017
- Coût total du projet : 17 161 €
- Subvention conseil régional : 6 864 €



Objectifs recherchés

Situés à proximité immédiate de la Saône et des sentiers de randonnées, la halte nautique de La Truchère et les abords de la Seille connaissent une fréquentation touristique importante durant la saison estivale. Conséquence : le parking existant au bord de la halte fluviale, de caractère champêtre, est pris d'assaut sans respect de son organisation.

C'est pour apporter une solution concrète à cette problématique que l'ex-communauté de communes du Tournugeois en partenariat avec la commune de La Truchère ont lancé ce projet. Objectif : **améliorer l'aménagement et la cohérence de cet espace avec la proximité de la halte fluviale et des restaurants.** Cela afin de proposer aux touristes et à la population locale (les familles) **un réel pôle touristique, attractif et respectueux de l'environnement.**

Résultats obtenus

C'est un projet abouti avec des résultats satisfaisants en termes de réorganisation de l'espace (des opérations d'aménagement de qualité qui correspondent aux besoins des usagers) et de respect des exigences environnementales. Ainsi, ce projet est positif à plusieurs titres :

- **harmonisation de la gestion de l'espace** qui s'est traduite par une résolution compétente des dysfonctionnements occasionnées lors des journées de grande affluence ;
- **augmentation de la fréquentation du site** due à l'amélioration et à la diversification de l'offre de service (extension du parking, aménagement des abords du bâtiment d'accueil et parcours santé-mobiliers de jeux etc...)
- **Préservation** de la qualité paysagère.

Aménagement d'un bateau en magasin d'accastillage et atelier fluvial

**Maître
d'ouvrage :**
**Les Marins
d'Eau Douce**

- Date de réalisation : 2017
- Coût total du projet : 42 042 €
- Subvention conseil régional : 16 816 €



Objectifs recherchés

A la base, il s'agit d'un projet évolutif, conçu pour développer, à court et à moyen terme, un certain nombre d'activités répondant à divers besoins. Cette opération d'aménagement d'un bateau en magasin d'accastillage couplé d'un atelier fluvial fait partie donc de la première phase de développement de ce projet. Objectif : **proposer de la réparation de bateaux et la vente d'équipements nautiques pour les plaisanciers.**

Résultats obtenus

Après une première année de mise en service difficile, car étant une activité naissante peu connue par les usagers, elle s'est beaucoup développée au cours des deux dernières années (près de **240 visites entre 2018 et 2019**). Ce succès s'explique par l'adaptation de l'offre au regard des besoins des plaisanciers, une meilleure reconnaissance et visibilité du service proposé et également par l'absence de concurrents potentiels sur un rayon de plus de 60 km.

Aménagement de deux sentiers d'interprétation à Ménétreuil

**Maître
d'ouvrage :**
**Conservatoire d'Espaces
Naturels**

- Date de réalisation : 2017
- Coût total du projet : 130 440 €
- Subvention conseil régional : 28 030 €



Objectifs recherchés

Situé à 4 km de la Seille, ce projet porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'inscrit dans le cadre de la démarche du contrat de développement fluvestre. Il prévoit, sur la commune de Ménétreuil, l'aménagement d'un sentier de **découverte du patrimoine naturel, accessible à tous**, sur les prairies humides du val de Seille. Ses objectifs : **sensibiliser les visiteurs** (population locales, scolaire et touristes) au **patrimoine naturel** des bords de Seille et **intégrer** le projet dans une **offre de tourisme « nature »**, en lien avec l'une des antennes de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne.

Résultats obtenus

Avant l'inauguration officielle des boucles de découverte le **30 juin 2018**, il est à noter que ce site a été aménagé en grande partie par l'équipe technique du conservatoire. **Cinq agents ont été mobilisés** à plein temps pendant **146 jours** pour construire et poser le pilotis. En outre, **des supports de promotion** ont été créés (visite virtuelle + dépliant) et **divers évènements** ont été organisés pour mieux faire connaître l'aménagement de découverte. Le développement de ce site se poursuit **en 2020** et un projet de **collaboration entre le CEN et les établissements scolaires est en cours de conception.**

Réaménagement terrasse flottante du restaurant l'Embarcadère

**Maître
d'ouvrage :**
Entrepreneur individuel
Denis Di Rienzo

- **Date de réalisation : 2017**
- **Coût total du projet : 229 040 €**
- **Subvention conseil régional : 91 616 €**



Objectifs recherchés

Ce projet est initié par Denis DI RIENZO, propriétaire et gérant du restaurant l'Embarcadère à La Truchère. Particulièrement bien situé sur la Seille, ce projet innovant de création d'une terrasse flottante fait partie d'un programme d'actions qui a débuté en 2013 avec l'extension de la base nautique et l'aménagement de l'aire de stationnement de la halte nautique de la Truchère entre 2016 et 2017. Au travers de cette opération l'objectif recherché est de **proposer une offre touristique durable et innovante**. Cette nouvelle offre touristique pourrait non seulement attirer de nouveaux public sur le territoire, mais aussi de compléter celles proposées aux touristes déjà présents.

Résultats obtenus

La création et le développement de cette nouvelle offre touristique combinée au projet d'aménagement de l'aire de stationnement de la halte nautique porté à l'époque par la Communauté de Communes du Tournugeois ont eu des effets positifs sur le territoire. En effet, ce projet innovant bien intégré au paysage naturel du site a permis :

- D'apporter **un nouvel apport économique** sur le territoire ;
- D'attirer **une clientèle diversifiée** (produit attractif pour la clientèle locale et les touristes) grâce à la qualité de l'offre de service et du savoir-faire local. Pour la saison estivale 2018, le restaurant l'Embarcadère a servi près de **25 000 couverts**.

L'année 2017 c'était aussi :

- Lancement du **projet phare du contrat** de développement fluvestre : **réalisation d'une voie cyclo-pédestre le long de la Seille navigable entre Louhans et la Truchère**. L'état d'avancement de ce projet en cours de réalisation sera présenté dans la partie « état d'avancement des projets » du rapport.
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour la **création d'un plan d'eau écologique** à Louhans. Malheureusement ce projet n'a pas pu aboutir suite aux nombreuses difficultés identifiées par l'étude.
- Création de produits touristiques sur et autour de la Seille : signature de **partenariats commerciaux avec les prestataires de croisières** (organisation d'animations estivales, vente de croisières à l'office du tourisme etc...) et **création de nouveaux produits touristiques à la journée** (« au fil de la Seille », « la Bresse bourguignonne gourmande » etc...).
- Renforcement des activités du club canoë kayak de Louhans :
 - ✓ **Des investissements sur l'acquisition de nouveaux matériels** (un bateau 9 places, un véhicule Master 9 places et un dragon Boat de 10 places) ;
 - ✓ **Organisation de manifestations locales** (fête du nautisme, animations scolaires et accueil de groupes).

CHIFFRES CLES

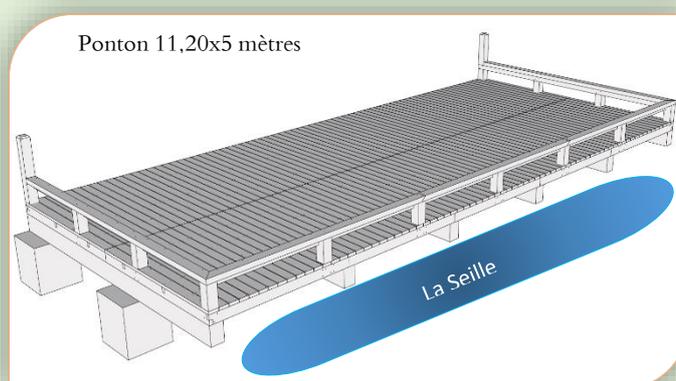
35%
Des projets
engagés

18
Projets
réalisés

La
Région :
549 730€
attribués

Entre 2015 et 2018, **35% des projets inscrits dans le programme d'actions du contrat de développement fluvestre ont été engagés** dont **16 (total cumulé)** ont été entièrement réalisés. 2018 correspond à la troisième année de mise en œuvre opérationnelle du contrat et est marquée par :

- Le lancement d'un projet d'aménagement **d'un ponton handi-pêche** sur le port de Louhans. Porté par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), l'état d'avancement de ce projet sera présenté dans la partie du rapport qui s'intitule "Etat d'avancement des projets en cours de réalisation".



- La concrétisation de **2 projets supplémentaires** financés par ailleurs par d'autres dispositifs. il s'agit du projet **d'aménagement d'antenne wifi** sur le port de Louhans et celui de **l'aménagement d'un passage piéton** reliant le camping en bord de Seille au centre Eden. Ce dernier porté par la commune de Cuisery a coûté 12 048,47 €.
- La poursuite du programme **d'investissement du canoë kayak club de Louhans lié à l'achat de matériel** pour le développement de ses activités.

L'année 2018 c'était aussi :

- Lancement du projet de réaménagement de l'étang Fouget. Porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, ce projet comprend 3 volets : **1- Restauration des ouvrages hydrauliques**, **2- Valorisation de l'étang Fouget** (investissement pour l'achat d'équipements pédagogiques), **3- Création d'une liaison douce entre étang Fouget et la future voie cyclo-pédestre**. L'état d'avancement de ce projet en cours de réalisation sera présenté dans la partie « état d'avancement des projets » du rapport.
- Opération de **promotion de la Seille navigable via le collectif « Itinérance »** de Bourgogne Franche-Comté Tourisme : participation au salon « **Destination nature à Paris** » et création d'une brochure régionale « **Tourisme fluvial** » etc...

CHIFFRES CLES

42%
Des projets
engagés

20
Projets
réalisés

La
Région :
551 413€
attribués

Entre 2015 et 2019, **42% des projets inscrits dans le programme d'actions du contrat de développement fluvestre ont été engagés** dont **17 (total cumulé)** ont été entièrement réalisés. En 2019, un seul projet a pu bénéficier des aides de la Région. Il est présenté ci-dessous sous la forme d'une « **fiche projet** ».

Projet de construction d'une rampe de mise à l'eau à Loisy

Maître
d'ouvrage :
Commune de
Loisy

- Date de réalisation : **2019**
- Coût total du projet : **4 207 €**
- Subvention conseil régional :
1 683 €



Objectifs recherchés

Initié par les élus locaux, la rampe de mise à l'eau est construite sur une zone stratégique et autour de divers équipements communaux. Ce lieu touristique est le point de départ de nombreux parcours pédestres qui longent la Seille. Ce projet a pour but « **d'apporter encore plus de services** aux pêcheurs et de possibilités pour les touristes qui aiment **visiter le château du village** et faisant **tourner le commerce et le restaurant local** ».

Résultats obtenus

Ce projet de construction d'une rampe de mise à l'eau était attendu par de nombreux pêcheurs depuis le début du mandat de l'équipe municipale élue en 2014. Sa réalisation répond donc à un **besoin réel local, complète indéniablement l'offre de services** qui manquait à ce lieu et **contribue à l'amélioration de l'accueil touristique** le long de la Seille et à **l'attractivité touristique** de la commune de Loisy.

L'année 2019 c'était aussi :

- Lancement par la commune de Bantanges du projet **d'aménagement d'un lieu d'accueil du tourisme fluvestre**. En effet, les élus locaux souhaitent développer une offre de services touristique en aménageant un site d'accueil moderne et innovant qui réponde aux besoins actuels des publics cibles (population locale et touristes).
- Lancement du projet **d'acquisition de matériels nautique pour la location** (canoë kayak et paddle). Cette action portée par l'association « Les Pagaies de la Bresse » vise étoffer l'offre d'activités sur l'eau à destination des bressans et des touristes.
- Lancement des études complémentaires en vue de la mise en œuvre du projet **d'aménagement d'une passerelle sur le Solnan** (Ville de Louhans).

CHIFFRES CLES

50%
Des projets engagés

26
Projets réalisés

La Région :
760 358€
attribués

Au terme du contrat en 2020, plus de **50% des projets inscrits dans le programme d'actions du contrat de développement fluvestre ont pu être engagés** dont **18 (total cumulé)** ont été entièrement réalisés. En cette dernière année de mise en œuvre du dispositif, un seul projet a pu bénéficier des aides de la Région. Il s'agit du projet d'acquisition de matériel nautique porté par l'association « Les Pagaies de la Bresse ». Il est présenté ci-dessous sous la forme d'une « **fiche projet** ».

Projet d'acquisition de matériel nautique : canoë kayak et paddle

Maître d'ouvrage :
Les Pagaies de la Bresse

- **Date de réalisation : 2020**
- **Coût total du projet : 22 364 €**
- **Subvention conseil régional : 8 945 €**



Objectifs recherchés

Ce projet d'investissement pour l'acquisition de matériel nautique dans le cadre du développement touristique de la Seille est initié par M.HAYNE, Président de l'Association les Pagaies de la Bresse. Basé à Raténelle (basse Seille), ce projet a pour objectif de créer **une nouvelle activité sur l'eau représentant ainsi un attrait majeur pour les habitants et les touristes.**

Résultats obtenus

Mis en service en début d'été, ce projet est prometteur. Malgré un contexte économique et sanitaire difficile, le porteur de projet est satisfait du résultat obtenu au démarrage de son activité.

L'année 2020 c'était aussi :

- **L'installation d'un ponton d'occasion à Bantanges.** Emanant d'un partenariat entre la commune de Bantanges et la communauté de communes Terres de Bresse, ce projet est intrinsèquement lié à celui en cours de mise en œuvre : « Aménagement d'un lieu d'accueil du tourisme fluvestre ». Ce ponton servira **de point d'accès aux bateaux de plaisance** qui souhaiteraient accoster au-devant de la halte touristique nouvellement créée.
- Lancement d'un **stand de location de canoës, pédalos et autres vélos flottants par l'entreprise « Seille Attitude » à Cuisery.** Cette offre nouvelle complète celle existante et est destinée avant tout à la clientèle locale. Après « Les Pagaies de la Bresse », c'est la deuxième structure du genre à se créer en Bresse ; preuve que la demande est là.

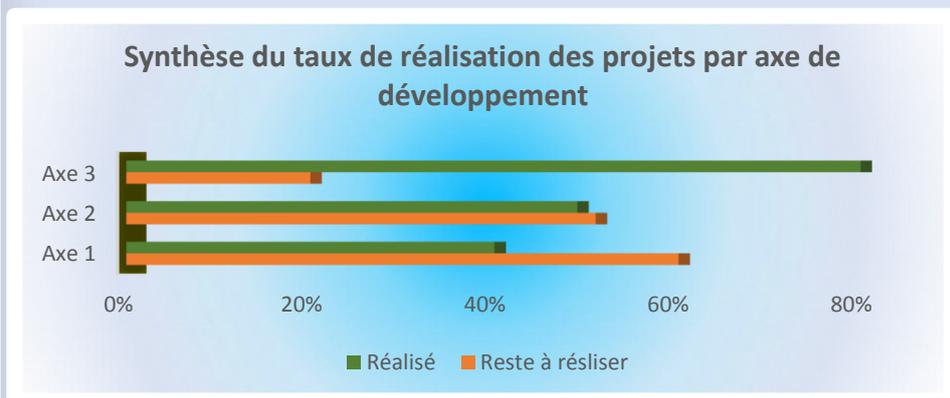
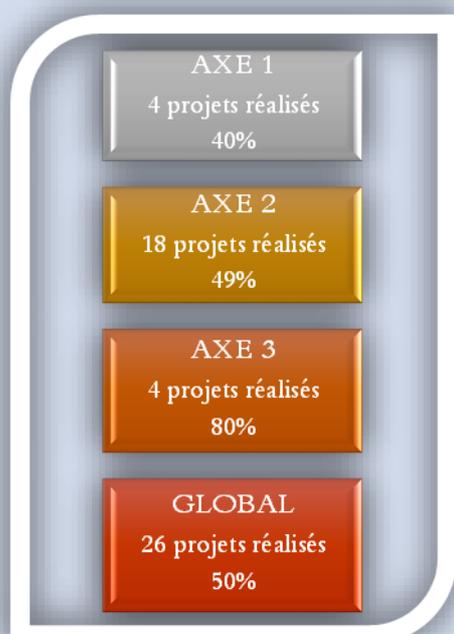
TAUX DE REALISATION PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

Pour rappel, **39 actions ont été initialement inscrites** dans le programme d'actions du Contrat de Développement Fluvestre. Ces actions étaient réparties comme suit :

- **Axe 1** – Conforter l'éco-destination : **8 projets initiaux** et **2 rajoutés** pendant la mise en œuvre du programme d'actions ;
- **Axe 2** – Mettre en place une politique d'accueil, d'activités et de services équilibrée : **26 projets initiaux** et **11 rajoutés** pendant la mise en œuvre du programme d'actions ;
- **Axe 3** – Assurer une promotion et une mise en marché spécifique de la Seille : **5 projets initiaux**.

Au total, au terme du contrat en 2020, le programme d'actions comprend **52 projets** (cf. en annexe Tableau de répartition des projets par axe).

Au regard de l'objectif qui était poursuivi, **le résultat obtenu est plus que satisfaisant : 26 projets engagés dont 18 sont entièrement terminés**, soit un taux de réalisation global de **50%**. Le graphique ci-dessous présente la répartition du taux de réalisation par axe.



En ce qui concerne les 26 projets restants qui n'ont pas abouti pendant la mise en œuvre de ce programme d'actions, il y a d'une part :

- **Les projets potentiellement développables** (une dizaine d'actions). Il s'agit par exemple des projets de création d'un parcours éco-pagayeur sur la Seille navigable, favoriser l'installation d'ateliers ou sites de réparation et de location de vélos, valorisation des musées et sites touristiques etc...
- D'autre part **les projets abandonnés** (une quinzaine d'actions). Les raisons à l'origine de ces abandons sont multiples : **avis défavorables** de la Direction des Routes et des Infrastructures, **coût du projet trop coûteux** pour le porteur de projet, **peur des nuisances que pourraient engendrer l'afflux de touristes** pollueurs et bruyants, **difficulté de susciter l'intérêt** des potentiels porteurs de projets et les **obstacles liés à la mobilisation** de plusieurs groupes d'acteurs pour les projets nécessitant la collaboration.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS ET BILAN FINANCIER

Dans un premier, il s'agit de **faire le point sur l'état d'avancement des projets**. Effectivement, comme il a été annoncé précédemment, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne suit de près la réalisation de plusieurs projets engagés dans le cadre du Contrat de Développement Fluvestre. Ce **suivi-accompagnement technique** des maîtres d'ouvrages permet à la fois de **suivre la progression de la mise en œuvre opérationnelle des actions entreprises** mais aussi de **vérifier si les objectifs fixés dans la convention attributive sont scrupuleusement respectés**. En 2020, les principaux projets en cours de développement seront donc succinctement présentés ci-dessous sous la forme de fiche synthétique. Il est à préciser également qu'une annexe détaillant l'état d'avancement de chacun de ces projets sera jointe à ce rapport.

Coût global :
1 800 000 €

Aménagement d'un itinéraire cyclo-pédestre le long de la Seille – Communauté de Communes Terres de Bresse

Officiellement **lancé en 2017**, ce projet de viabilisation d'un itinéraire vélo / pédestre le long de la Seille est **un projet structurant** émanant d'un long processus de concertation entre parties prenantes. Pour répondre au mieux aux exigences environnementales, le **tracé suit les chemins de halage existants et le revêtement sera fait de pierres et de terre à la côte du terrain naturel** sans remblaiement. Au niveau local, la création de ce sentier de randonnée **favorisera les loisirs verts des habitants de la Bresse bourguignonne, des touristes et des plaisanciers**. Globalement, même si sa réalisation a **bien évolué dans le temps**, il est à noter que le démarrage des travaux a été tout de même **retardé à cause des problèmes techniques et organisationnels** rencontrés par le bureau d'études JDBE de Besançon. La prochaine étape de ce projet consistera donc à débiter les travaux sur la première tranche **Rancy/Jouvençon dès l'automne 2020**.



Coût global :
68 987 €

Aménagement d'un ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite – AAPPMA

Ce projet a démarré au courant de **l'année 2018** et se situe sur le port de Louhans en face de l'école de pêche. Premier ponton de ce type à être installé en bord de Seille, il est proposé aux **personnes en situation de handicap** pour une **pratique de la pêche aisée** avec des équipements adaptés. Hormis le léger retard occasionné par la **recherche de financement** et l'attente de l'avis favorable des Architectes des Bâtiments de France, cette opération a **suivi une évolution normale**. Les travaux d'installation du ponton ont **débuté au mois de juin** et sa **mise en service est prévue pour l'automne 2020**.



Coût global :**250 000 €****Réaménagement du site de l'étang Fouget – Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)**

Les réflexions et la concertation autour de ce projet d'aménagement datent depuis un certain nombre d'années. De multiples actions préparatoires ont été réalisées par le CENB, mais c'est seulement en **2019** que l'opération a réellement démarré. Ce projet comprend trois volets : **réhabilitation des ouvrages hydrauliques, restauration du sentier d'interprétation et achat de nouveaux équipements pédagogiques (projet de valorisation du site) et création d'une liaison douce** entre l'étang et la nouvelle piste cyclo-pédestre. L'avancement du projet s'est avéré plus lent que prévu pour deux raisons : le CENB est **toujours à la recherche de nouveaux financeurs** pour boucler le plan de financement et pour la partie « liaison douce », la **question du portage** entre la Communauté de Communes Terres de Bresse et le CENB n'est **pas encore résolue**. Le CENB prévoit d'organiser une **réunion d'information** à destination des nouvelles équipes municipales au mois de **septembre prochain**. L'objectif étant de présenter l'avancement du projet pour recueillir leurs avis. A l'issue de cette étape, les dossiers de **demandes de subvention** seront montés afin qu'ils puissent être déposés auprès des services de la Région **avant la fin de l'année**.

Par ailleurs, suite à la préconisation de Mme la sous-préfète de Louhans, une réflexion globale est engagée afin d'intégrer le volet 3 à l'action phare de ce contrat : réalisation d'une piste cyclo-pédestre.

**Coût global :****345 000 €****Construction d'une passerelle en franchissement du Solnan – Ville de Louhans**

Ce projet fait partie de la 4^{ème} action proposée dans le programme d'actions de l'étude globale sur la requalification du quartier Bram réalisée entre 2017 et 2018. Le diagnostic montrait des difficultés d'accès du quartier. Face à cette problématique, l'étude a donc préconisé la construction d'une passerelle dédiée aux transports actifs, en franchissement du Solnan. Concernant son stade de réalisation, la Ville de Louhans est actuellement en attente de la **livraison du dossier de conception technique** du projet et les **conclusions des études complémentaires** réalisées en 2020. Les prochaines étapes sont le dépôt de la demande de subvention et du permis de construire et la définition d'une date prévisionnelle de début des travaux.



Coût global :**561 610 €****Aménagement d'un lieu d'accueil du tourisme fluvestre – Commune de Bantanges**

C'est suite à l'acquisition d'un site en bord de Seille en 2018 que la commune de Bantanges a commencé à réfléchir sur la mise en œuvre de ce projet. Après une longue période de concertation avec les habitants, les commerçants, les producteurs locaux et les institutionnels, **cette opération a pu être lancée en 2019**. Son objectif : **développer et améliorer l'offre touristique le long de la Seille navigable**. Cependant, malgré la crise sanitaire, le planning prévisionnel **pourrait être respecté**. Les prochaines étapes de ce projet consisteront donc à **valider l'Avant-Projet Définitif** (prévue pour fin août 2020), **déposer le permis de construire** et **lancer le marché de travaux** (phase prévue pour le dernier trimestre de l'année). Les élus souhaiteraient que le démarrage des **activités sur ce site soit fait pour le début l'été 2021**.



Dans un second temps, **le bilan financier est présenté** ci-dessous sous la forme d'un tableau de synthèse. **L'enveloppe prévisionnelle du reste des opérations à réaliser s'élève à 258 000 €**.

Lieu	Intitulé du projet	Coût du projet	Montant attribué CRB (40%)
Branges	Aménagement ponton flottant	53 850,00 €	21 540,00 €
Louhans	Aménagement et extension de la brasserie	35 100,00 €	13 400,00 €
Louhans	Aménagement kiosque vente billets bateau	6 110,00 €	2 389,00 €
Cuisery	Accueil bureau info touristique	12 000,00 €	4 800,00 €
La Truchère	Aire de stationnement halte nautique	17 161,00 €	6 864,00 €
Louhans	Réaménagement du port : automatisation des dispositifs de fluides	41 700,00 €	16 680,00 €
Louhans	Etude préalable à la création d'un plan d'eau écologique	50 000,00 €	20 000,00 €
La Truchère	Réaménagement terrasse flottante	229 040,00 €	91 616,00 €
Louhans	Création magasin accastillage flottant	42 042,00 €	16 816,00 €
Ménetreuil	Sentier d'interprétation zones humides	130 440,00 €	28 030,00 €
Loisy	Aménagement d'une rampe de mise à l'eau	4 206,50 €	1 683,00 €
Louhans	Aménagement d'un ponton handi-pêche	68 986,81 €	27 595,00 €
Linéaire	Itinéraire cyclo-pédestre	1 800 000,00€	300 000,00 €
Linéaire	Itinéraire cyclo-pédestre	22 300,00 €	8 945,00 €
Bantanges	Aménagement d'un lieu d'accueil du tourisme fluvestre	561 610,00 €	200 000,00 €
REALISE		3 074 546,31 €	760 358,00 €
Ratenelle	Réaménagement Etang Fouget	250 000,00 €	120 000,00 €
Louhans	Construction d'une passerelle en franchissement du Solnan	345 000,00 €	138 000,00 €
RESTE A REALISER PREVISIONNEL		595 000,00 €	258 000,00 €
TOTAL GLOBAL		3 669 546,31 €	1 018 358,00 €

DIFFICULTES RENCONTREES ET PISTES D'AMELIORATION

Ce travail d'identification des difficultés inhérentes à la mise en œuvre de ce dispositif est très important. Il permet à la fois **d'informer élus et partenaires sur les problèmes d'organisations et de gestion rencontrés** et **favorise par ailleurs la prise de conscience** de l'importance de la contribution de chacun des parties prenantes. Ci-dessous sont présentés successivement **les aspects positifs** de cette démarche, **les difficultés rencontrées** et enfin **les solutions pouvant être envisagées** pour les résorber.



- ✓ Initiatives de partenariat entre les communes pour la bonne mise en œuvre du projet phare du contrat de développement fluvestre. Ainsi, une convention de délégation de Maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes Terres de Bresse et les Communes de Branges et de Sornay a été signée en 2017. L'objectif étant d'assurer la cohérence des travaux mais aussi pour réaliser des économies ;
- ✓ Des échanges permanents entre la Région, le SMBB et les différents partenaires ont permis de mieux suivre et d'organiser la mise en œuvre du programme d'actions ;
- ✓ Comité de suivi annuel du contrat organisé dans de très bonnes conditions et à chaque fois avec une intervention de la Région sur une thématique bien définie ;
- ✓ Un programme d'actions souple et évolutif qui a permis d'intégrer une douzaine de nouveaux projets dans le programme initial ;
- ✓ Forte présence sur le terrain du chargé de mission en charge du suivi et de la mise en œuvre du programme pour conseiller et accompagner en amont les porteurs de projets ;
- ✓ Les 15 dossiers de demande de subvention déposés à la région ont tous été instruits dans les meilleurs délais et eu une suite favorable ;
- ✓ Depuis 2019, les maîtres d'ouvrage ont le privilège de présenter directement leurs projets aux membres du comité de suivi annuel ;
- ✓ Le bilan des actions réalisées est communiqué chaque année aux communes, communautés de communes et à l'ensemble des partenaires à travers la diffusion du compte-rendu du comité de suivi.



- ✓ Des problèmes d'instruction et de paiement des demandes de subvention FEADER relative à l'ingénierie de développement fluvestre. En effet les dossiers déposés en 2016, 2017, 2018, et 2019 sont toujours en attentes de paiement et celui de 2020 n'est toujours pas instruit;
- ✓ Des problèmes de rotation et de réorganisation du personnel qui ne favorise pas, dans une certaine mesure, à la bonne mise en œuvre de certaines actions du programme. A titre d'exemple, le départ d'Elodie TONNOT, chargée de mission Natura 2000 à l'EPTB Saône et Doubs, a indéniablement ralenti le dynamisme sur le volet environnement (mise en sécurité des bords de Seille et de la valorisation des roselières) et le travail de partenariat avec VNF.
- ✓ Des difficultés pour développer des solutions de partenariat couvrant certaines actions majeures du contrat et notamment l'amélioration de la gestion des déchets (installation de bacs de collecte double flux, création de points propres équipés de panneaux de communication sur la prévention des déchets) en bord de Seille ;
- ✓ Manque de lisibilité tenant à la répartition peu claire du rôle des différents acteurs (aux yeux de certains élus locaux et des partenaires privés) et de support de communication dédié valorisant les actions menées.
- ✓ De nombreuses critiques et inquiétudes suscitées par les associations environnementales.

- ✓ Mobiliser tous les acteurs concernés et renforcer les partenariats pour encourager de nouvelles initiatives permettant de sécuriser et valoriser le patrimoine naturel et le développement d'activités et services sur et au bord de la Seille navigable ;
- ✓ Avoir accès à la plateforme régionale de dépôt en ligne des dossiers de demande de subvention pour consulter ceux concernant le territoire du Pays de la Bresse bourguignonne (l'objectif étant d'améliorer le suivi et la capitalisation des informations concernant les projets en cours de développement) ;
- ✓ Organiser une rencontre avec les maires des communes riveraines, VNF et le SIVOM du Louhannais pour mener une réflexion commune dans l'optique d'une meilleure gestion des déchets le long de la Seille. L'objet de cette démarche consistera à éclaircir la question « qui fait quoi », identifier les besoins en équipement de collecte et proposer des actions de sensibilisation adaptées ;
- ✓ Travailler en toute transparence et en parfaite interactivité avec la Direction Départementale des Territoires et l'EPTB Saône et Doubs au titre de Natura 2000 pour rassurer les associations environnementales ;
- ✓ Faire connaître davantage le dispositif et valoriser les actions menées en s'appuyant sur l'Office de Tourisme, les communautés de communes et les associations.
- ✓ Mettre en place un outil de veille ou d'animation (comité technique/ateliers) permettant aux différents acteurs économiques et touristiques, publics et privés, situés sur la Seille, d'échanger et de mieux communiquer. Le but étant de mettre en avant les problématiques rencontrées, anticiper d'éventuelles difficultés qui pourraient survenir à court, moyen et long terme le long du linéaire Seille et travailler conjointement pour une qualification et une meilleure harmonisation de l'offre touristique proposée sur la voie d'eau.



QUELLES PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR LE FUTUR CONTRAT ?

Globalement, les résultats de l'analyse des différentes actions développées au cours de la période 2015–2020 sont **satisfaisants**, tant au regard du **taux de réalisation** (50% des actions inscrits au programme d'actions) que de **l'objectif stratégique poursuivi par le dispositif** (les projets mis en œuvre sont en cohérence avec la stratégie locale et régionale). Toutefois, pour **consolider l'engagement des élus** et les motiver à se lancer dans un futur contrat de développement fluvestre, **il est impératif que les dysfonctionnements liés à l'instruction et aux versements des demandes de subventions FEADER soient traités en profondeur**.

S'agissant de **l'élaboration du programme d'actions prévisionnel** du futur contrat, il conviendrait, par souci de cohérence avec les prochaines orientations stratégiques régionales, **d'attendre la validation des conclusions de l'étude portant sur la création du schéma régional d'itinérance touristique** qui est en cours de réalisation. En effet, celle-ci prévoyait la rédaction d'un cahier des charges pour les nouvelles générations de contrats. De plus, afin que la **démarche réponde au mieux aux enjeux stratégiques** et besoins locaux, il s'avère nécessaire **d'aller à la rencontre des élus, des acteurs économiques et du milieu associatif**.

Ainsi, les **perspectives d'actions** qui sont présentées dans le tableau ci-après **s'appuient en grande partie sur ce présent bilan et quelques entretiens physiques ou téléphoniques**.

Axe	Lieu	Intitulé du projet
AXE 1	Linéaire	Projet d'installation d'une cuve de récupération eaux grises et noires
	Linéaire	Mise en sécurité des bords de Seille
	Linéaire	Création d'une charte de bonne conduite pour les plaisanciers
	Linéaire	Mise en place de nouveaux outils de communication et évènementiel
	Linéaire	Installation de bacs de collecte à double flux
	Linéaire	Achat de clôture pour protéger les berges
AXE 2	Linéaire	Développer une signalétique unifiée (faciliter l'aiguillage des touristes)
	Linéaire	Création d'un parcours éco-pagayeurs
	Linéaire	Création de sites de location de vélos et de matériels nautiques
	Linéaire	Valoriser les musées et les sites touristiques
	Ratenelle	Réaménagement des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget
	Ratenelle	Projet de valorisation de l'étang Fouget (achat d'équipements pédagogiques)
	Ratenelle	Création d'une liaison douce entre l'étang Fouget et la piste cyclo-pédestre
Linéaire	Projets d'investissement pour l'achat de matériels nautiques et de pontons	
AXE 3	Linéaire	Développement d'une Seille plus numérique et connectée
		Autres projets à définir selon les nouvelles orientations du futur contrat